



Un affilié de



NATIXIS
INVESTMENT MANAGERS

Communication à caractère publicitaire

OSTRUM SRI EURO MINVOL EQUITY



Au 30/04/2025

- Amplifier votre pouvoir d'agir

Investir dans le fonds induit potentiellement les risques suivants :

- Perte en capital,
- actions,
- modèle,
- risques liés aux sociétés de petites et moyennes capitalisations,
- gestion discrétionnaire,
- concentration géographique et de portefeuille,
- contrepartie,
- liquidité,
- durabilité,
- modifications des lois et/ou des régimes fiscaux.

La valeur liquidative peut varier substantiellement à la hausse comme à la baisse du fait des instruments financiers détenus dans le portefeuille. Par conséquent, le capital investi peut ne pas être totalement récupéré même si la période d'investissement est respectée.

APERÇU DE L'APPROCHE ESG DU FONDS OSTRUM SRI EURO MINVOL EQUITY

INVESTISSEMENT DURABLE



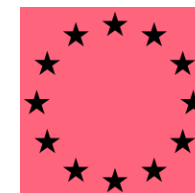
Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) mais n'a pas pour objectif l'investissement durable. Il contiendra une proportion minimale de 20 % d'investissements durables.

INDICATEURS DE DURABILITÉ Caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance



- Maintenir une **Intensité carbone du fonds inférieure** à l'Intensité carbone de l'univers d'investissement initial
- Maintenir un **niveau moyen d'indépendance du Conseil d'Administration** supérieur à celui de l'univers d'investissement initial
- 20% des valeurs moins bien notées d'un point de vue ESG sont exclues de l'univers d'investissement

ALIGNEMENT TAXONOMIE



La société de gestion estime préférable, par mesure de prudence, d'indiquer que **le pourcentage d'investissements du fonds dans des activités alignées sur les objectifs environnementaux et sociaux de la Taxonomie représente 0%** de l'actif net du fonds, à la date du présent document.

Toutefois, la position sera réexaminée au fur et à mesure que les règles sous-jacentes seront finalisées et que la disponibilité de données fiables augmentera au fil du temps.

Pour plus d'information concernant les aspects liés à la durabilité du fonds, veuillez vous référer au document prévu par l'article 10 de la réglementation SFDR intitulé "Publication d'informations en matière de durabilité" disponible sur le site internet <https://www.im.natixis.com/fr/accueil>

AVRIL 2025: POINTS MARQUANTS

Performance : En avril le fonds finit le mois avec une performance de +2.5% contre +0.2% pour le MSCI EMU. Depuis le début d'année, la performance du fonds s'élève à +9.6% contre +7.7% pour l'indice.

Marchés : Avril a été un mois historique sur les marchés financiers. L'annonce de l'augmentation des droits de douane américains le jour du « Liberation Day » le 2 avril dans un premier temps, puis l'annonce d'une prolongation de 90 jours et un discours plus accommodant de la part du président américain au sujet de l'indépendance du président de la Fed, Jerome Powell, ont conduit les actions mondiales à perdre environ 12% dans l'espace de trois jours pour récupérer enfin la presque totalité de la baisse trois semaines après. Malgré cette accalmie finale, la très forte hausse de l'incertitude économique n'est pas sans conséquences, au regard de la très forte détérioration des enquêtes régionales qui marquent un niveau d'écart extrême par rapport aux « hard data » (consommation, emploi) toujours résilients.

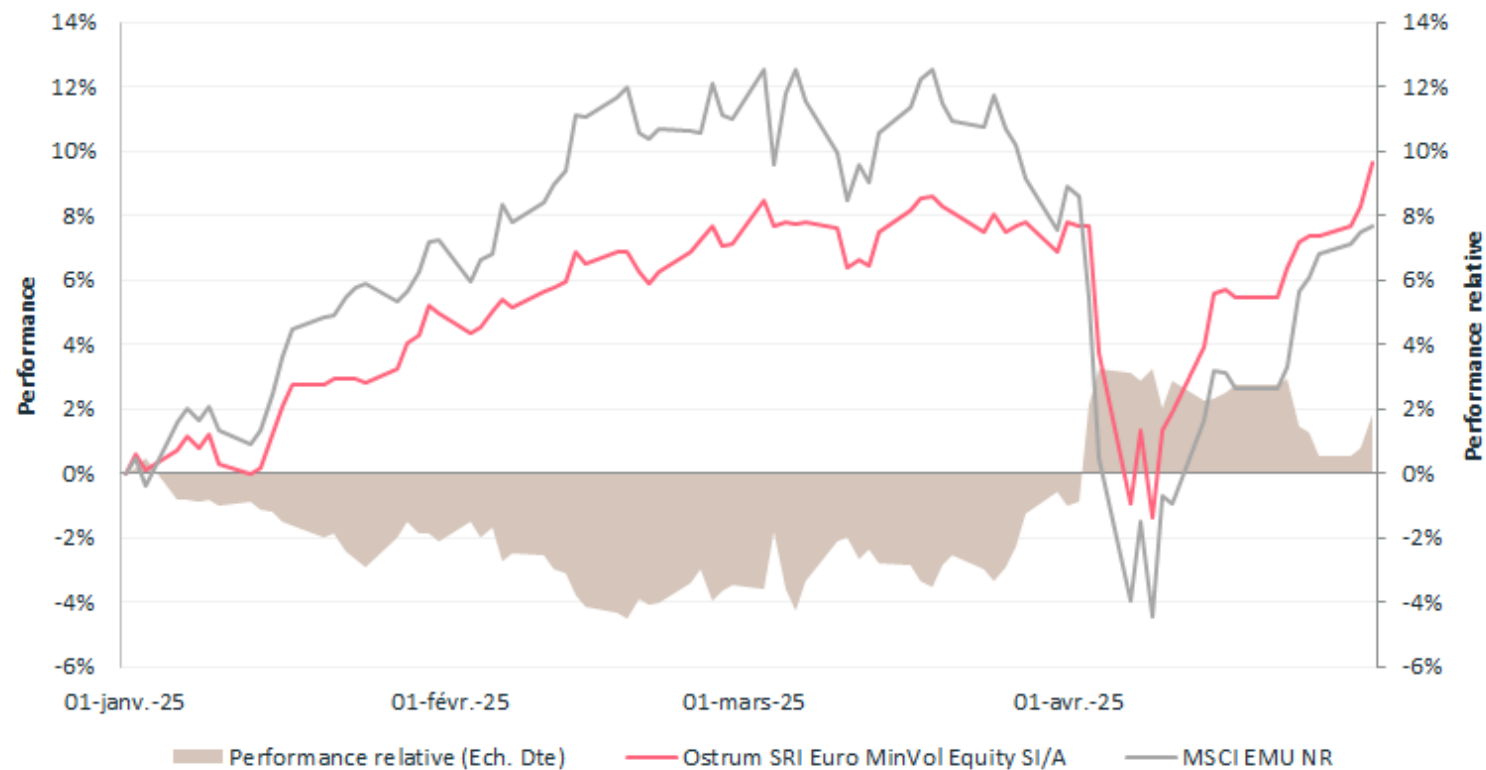
Dans ce sens, suite aux impacts tarifaires, la dynamique future sera dictée par la manière dont le secteur privé et les consommateurs navigueront ce nouveau contexte. Afin de protéger ses marges, chaque entreprise devra arbitrer entre remonter les prix ou réduire ses coûts. En parallèle, alors que les hausses salariales qui ont soutenu la croissance ces dernières années se normalisent, les ménages devront choisir entre l'accès au crédit ou une baisse dans leur rythme de consommation.

Analyse de la performance : Sur le mois, la surperformance du fonds s'explique aussi bien par la contribution positive de l'allocation sectorielle, notamment les sous-pondérations de l'Energie et de la Consommation Cyclique et les surpondérations des Utilities et de la Consommation de Base, que par l'effet sélection, principalement au sein de l'Industrie (Wolters Kluwer, Aena, Getlink) et des Communications (KPN, Orange, Elisa).

Source: Ostrum, Bloomberg, Les chiffres mentionnés se réfèrent aux données historiques. Les performances passées ne présagent pas des résultats futurs. Les performances sont nettes de frais sauf si mentionné.

PERFORMANCE YTD

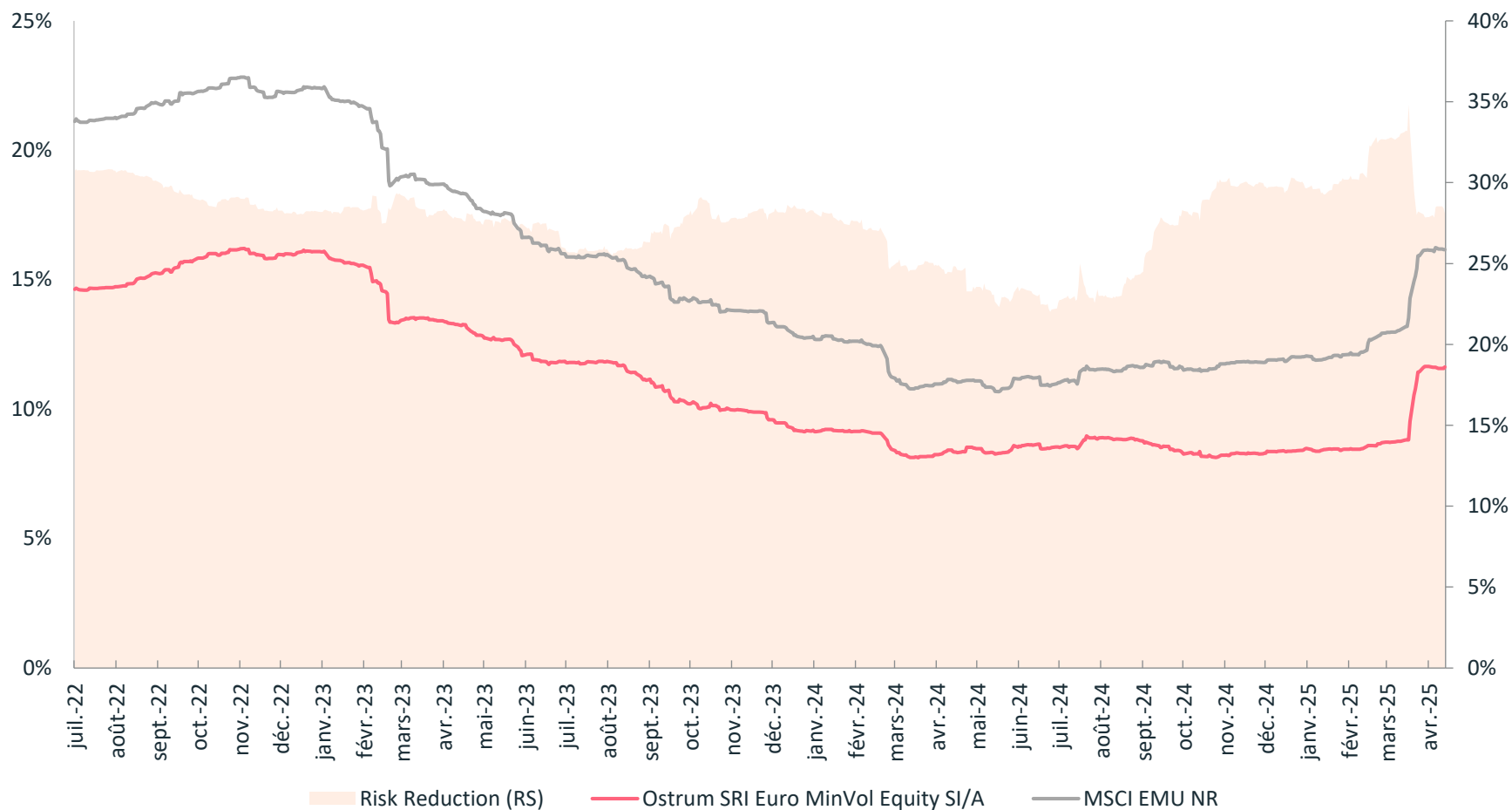
OSTRUM SRI EURO MINVOL EQUITY



Source: Ostrum, Bloomberg. Les chiffres mentionnés se réfèrent aux données historiques. Les performances passées ne présagent pas des résultats futurs.

VOLATILITÉ 1 AN

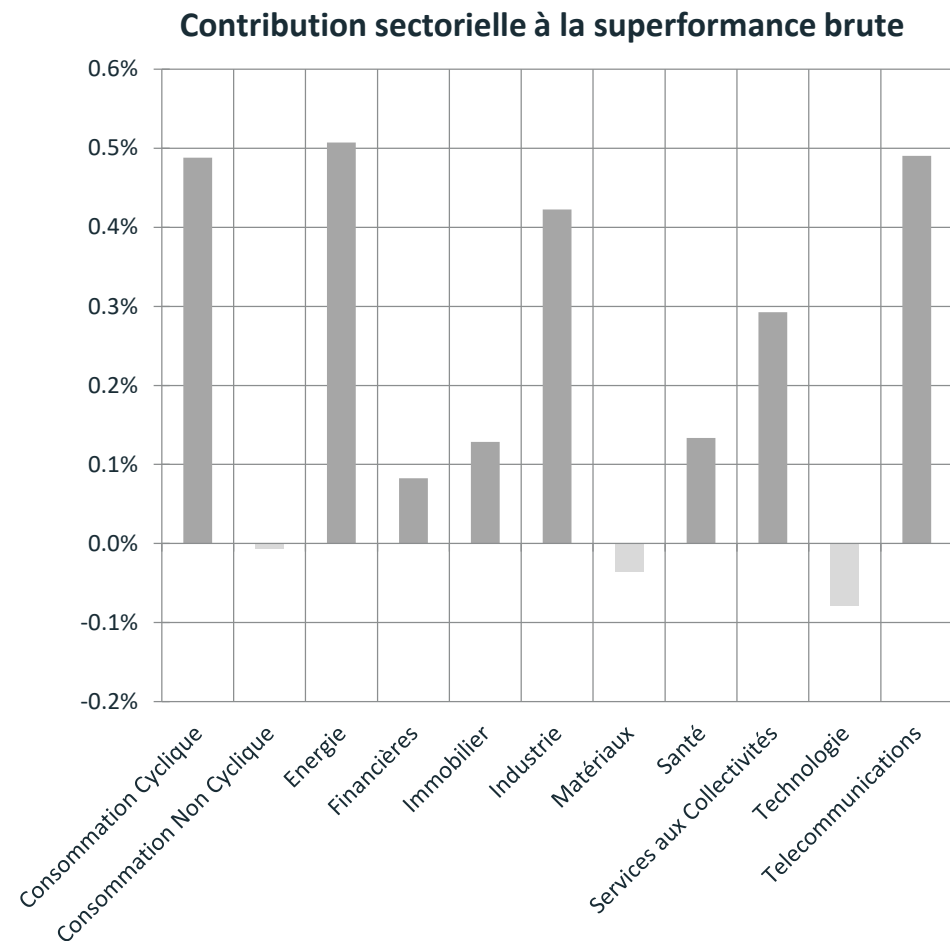
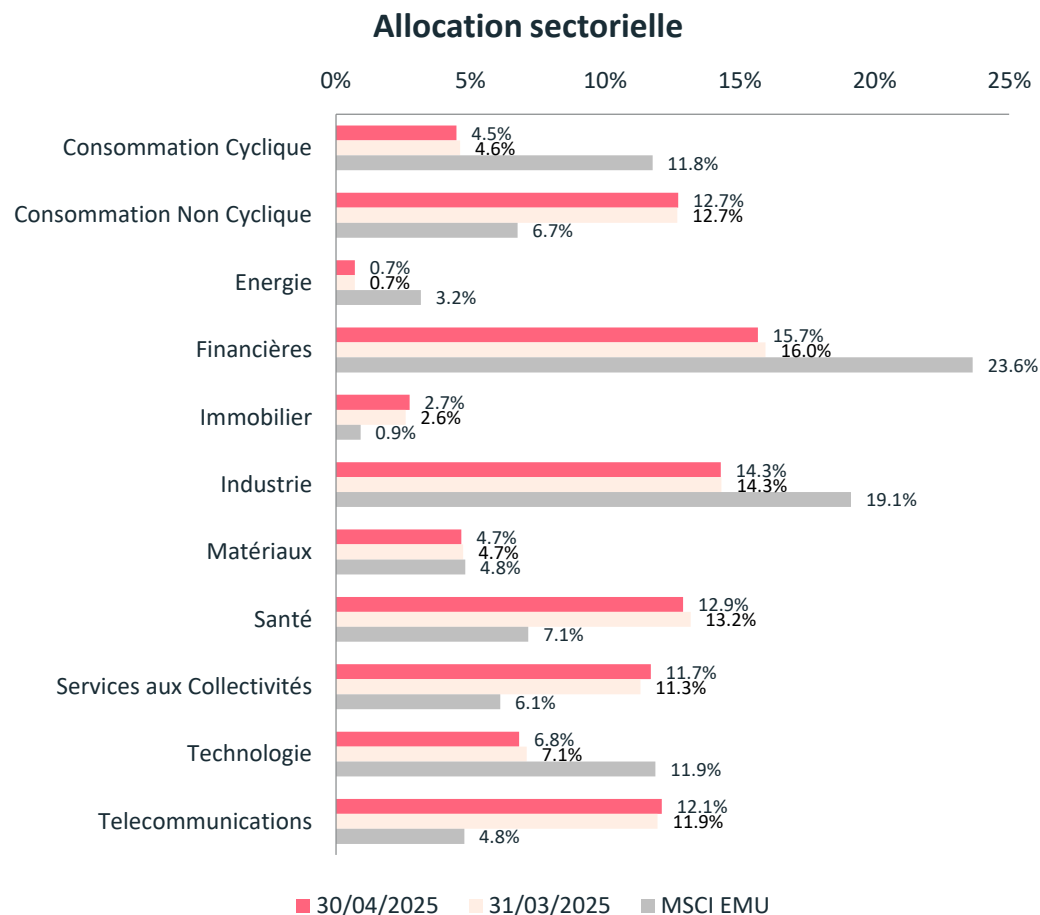
OSTRUM SRI EURO MINVOL EQUITY



Source: Ostrum, Bloomberg. Les chiffres mentionnés se réfèrent aux données historiques. Les performances passées ne présagent pas des résultats futurs.

AVRIL 2025 – ANALYSE SECTORIELLE

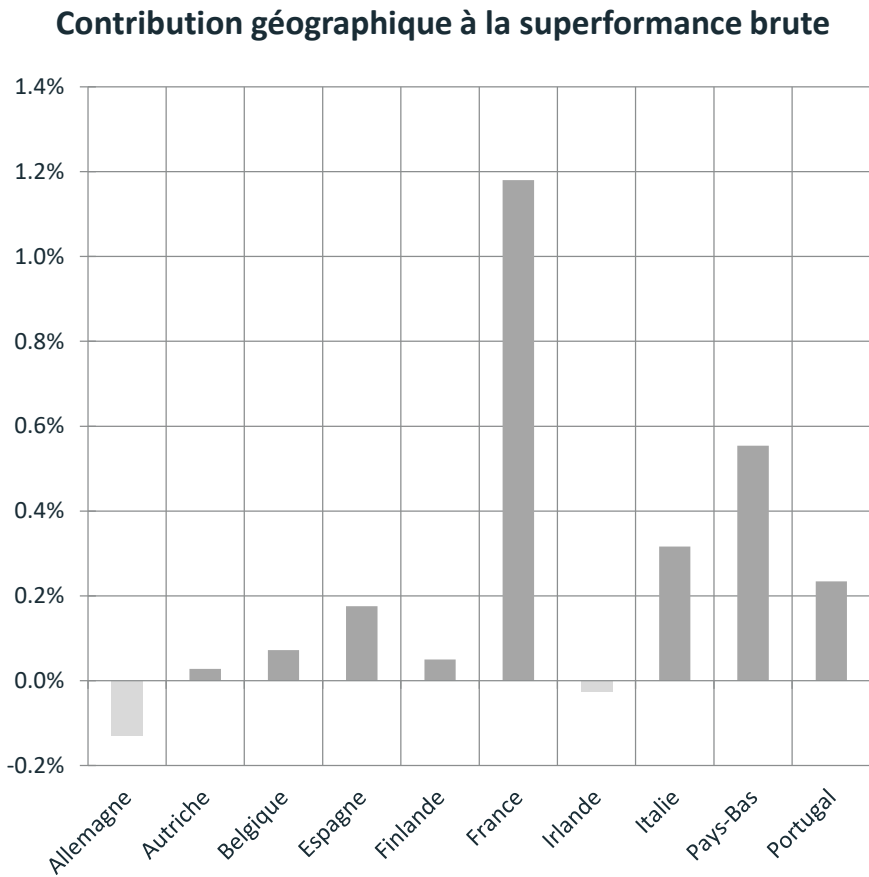
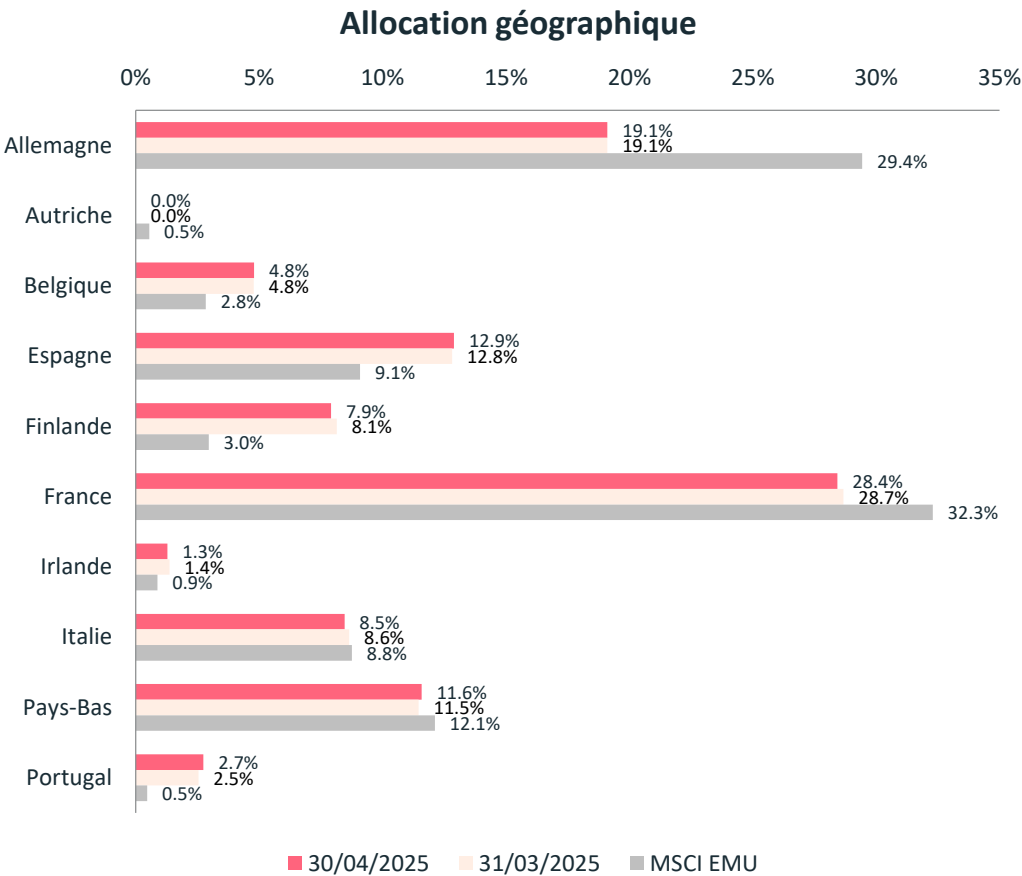
OSTRUM SRI EURO MINVOL EQUITY



Source: Ostrum, Factset. A partir de la surperformance brute de tout frais vs l'indice MSCI EMU NR EUR. Les chiffres mentionnés se réfèrent aux données historiques. Les performances passées ne présagent pas des résultats futurs.

AVRIL 2025 – ANALYSE GÉOGRAPHIQUE

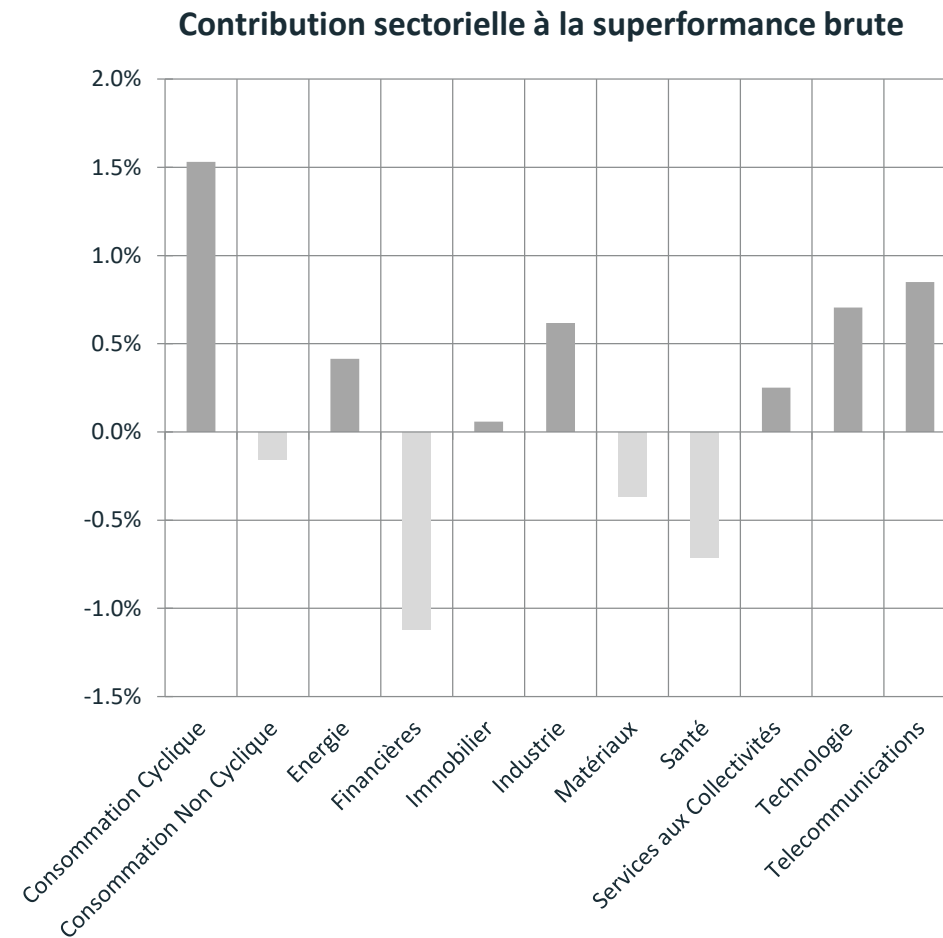
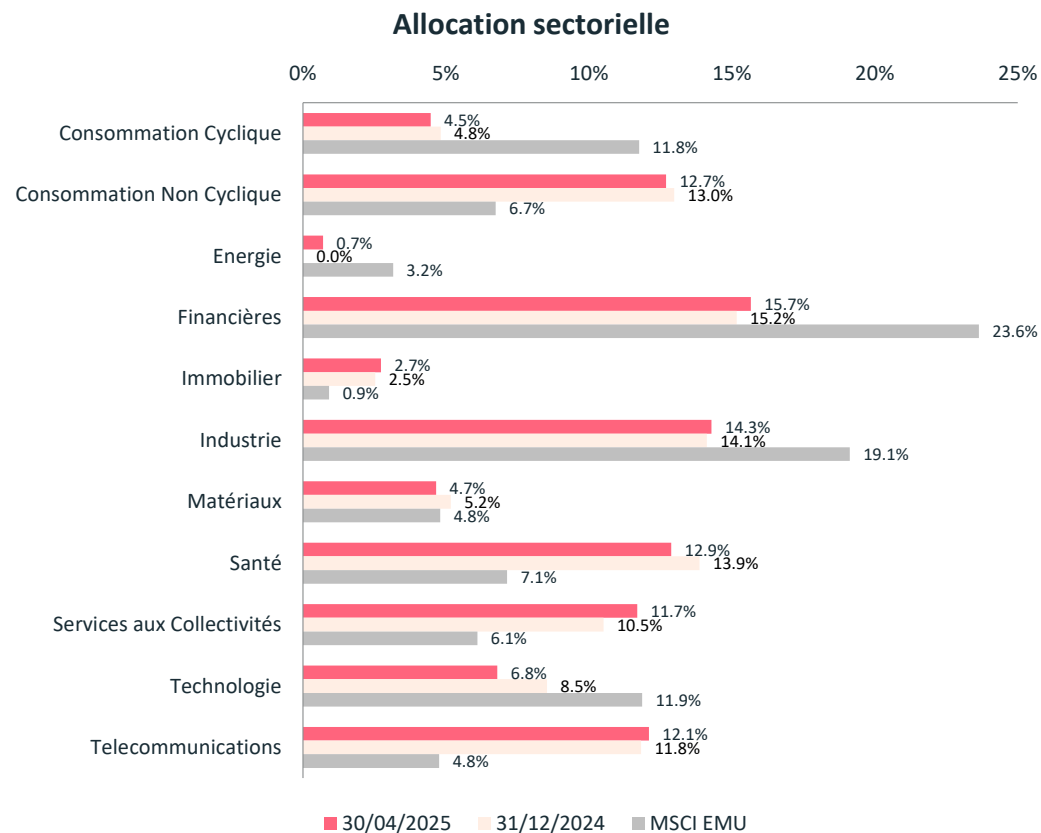
OSTRUM SRI EURO MINVOL EQUITY



Source: Ostrum, Factset. A partir de la superperformance brute de tout frais vs l'indice MSCI EMU NR EUR. Les chiffres mentionnés se réfèrent aux données historiques. Les performances passées ne présagent pas des résultats futurs.

YTD – ANALYSE SECTORIELLE

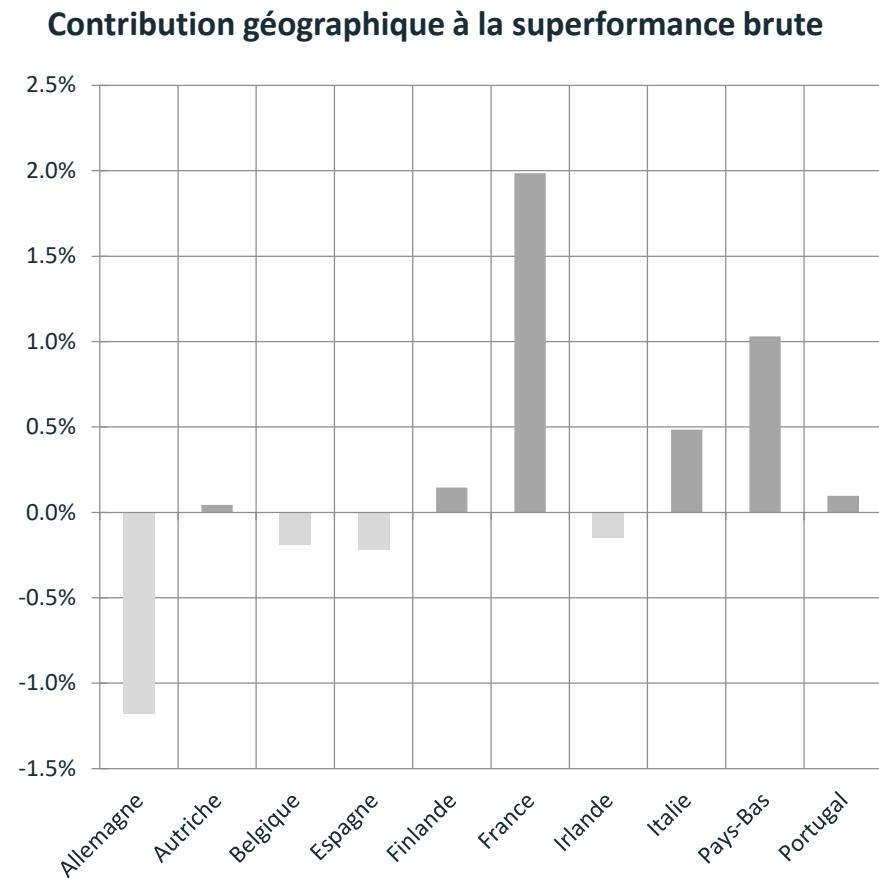
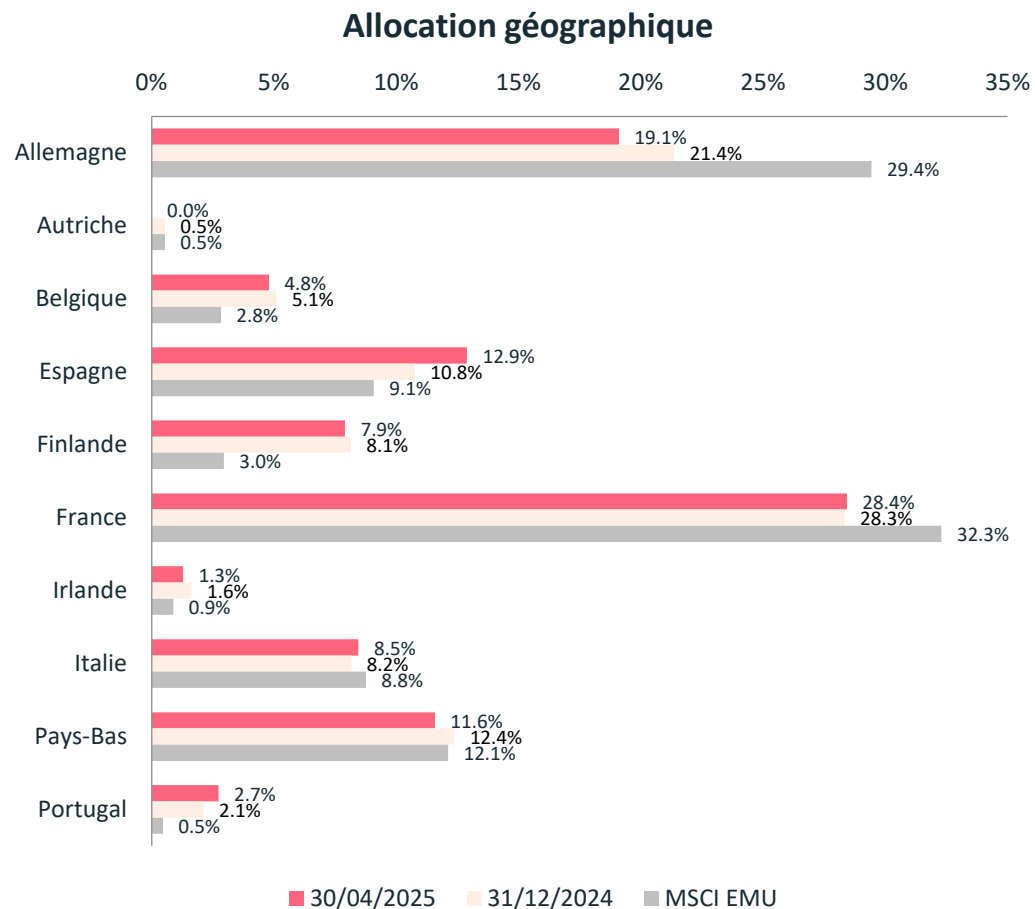
OSTRUM SRI EURO MINVOL EQUITY



Source: Ostrum, Factset. A partir de la superperformance brute de tout frais vs l'indice MSCI EMU NR EUR. Les chiffres mentionnés se réfèrent aux données historiques. Les performances passées ne présagent pas des résultats futurs.

YTD – ANALYSE GÉOGRAPHIQUE

OSTRUM SRI EURO MINVOL EQUITY



Source: Ostrum, Factset. A partir de la surperformance brute de tout frais vs l'indice MSCI EMU NR EUR. Les chiffres mentionnés se réfèrent aux données historiques. Les performances passées ne présagent pas des résultats futurs.

AVRIL 2025 – CONTRIBUTEURS À LA SURPERFORMANCE

	Poids moyen en ptf	Performance	Contribution à la perf. relative
TotalEnergies SE	--	-14.25	0.35
LVMH Moet Hennessy Louis Vuitton SE	0.61	-13.70	0.31
Royal KPN NV	2.82	6.79	0.16
Airbus SE	--	-7.88	0.15
Euronext NV	1.74	9.95	0.14
VINCI SA	--	7.90	-0.08
SAP SE	1.67	4.46	-0.13
Rheinmetall AG	--	13.65	-0.14
L'Oreal S.A.	0.41	12.88	-0.15
Siemens Energy AG	--	25.45	-0.16

Source: Ostrum, Factset au 30/04/2025. Les chiffres mentionnés se réfèrent aux données historiques. Les performances passées ne présagent pas des résultats futurs.

YTD – CONTRIBUTEURS À LA SURPERFORMANCE

	Poids moyen en ptf	Performance YTD	Contribution à la perf. relative
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	0.72	-22.36	0.78
ASML Holding NV	1.33	-13.79	0.77
Thales SA	1.58	76.63	0.70
Schneider Electric SE	0.69	-15.23	0.39
Leonardo SpA	1.01	76.63	0.37
UniCredit S.p.A.	--	35.28	-0.30
UCB S.A.	1.57	-15.61	-0.31
QIAGEN NV	1.57	-12.22	-0.38
Banco Santander, S.A.	--	40.39	-0.43
Rheinmetall AG	--	143.90	-0.70

Source: Ostrum, Factset au 30/04/2025. Les chiffres mentionnés se réfèrent aux données historiques. Les performances passées ne présagent pas des résultats futurs.

TOP 10 - POSITIONS

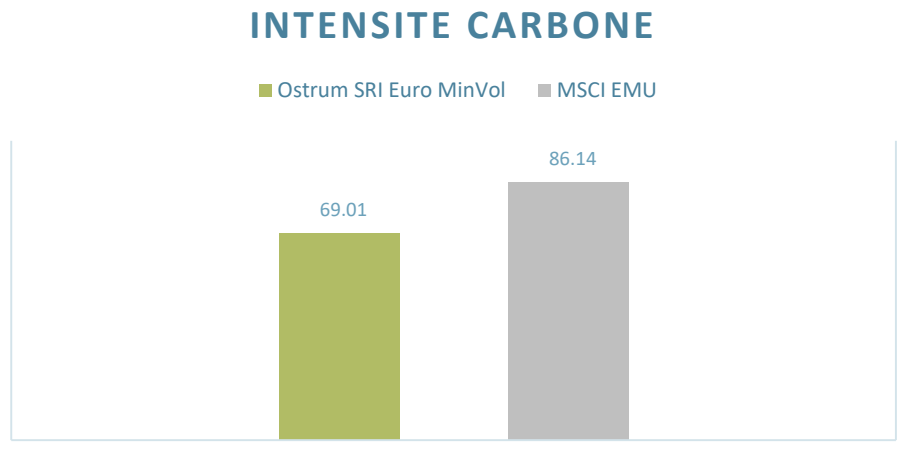
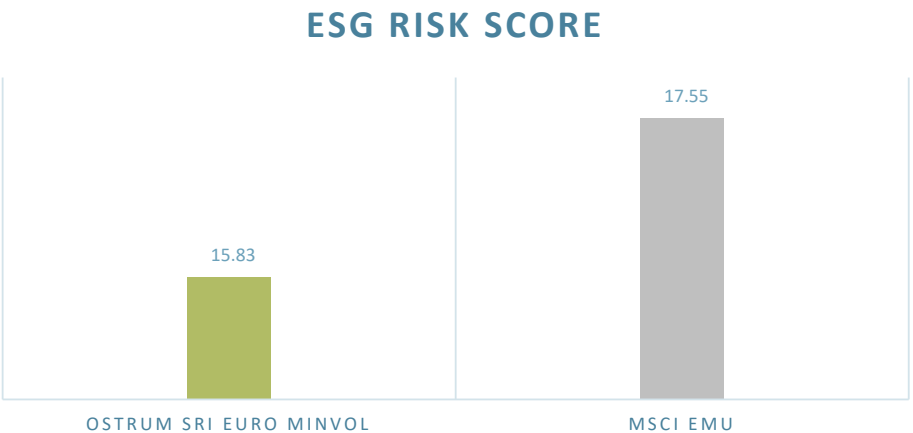
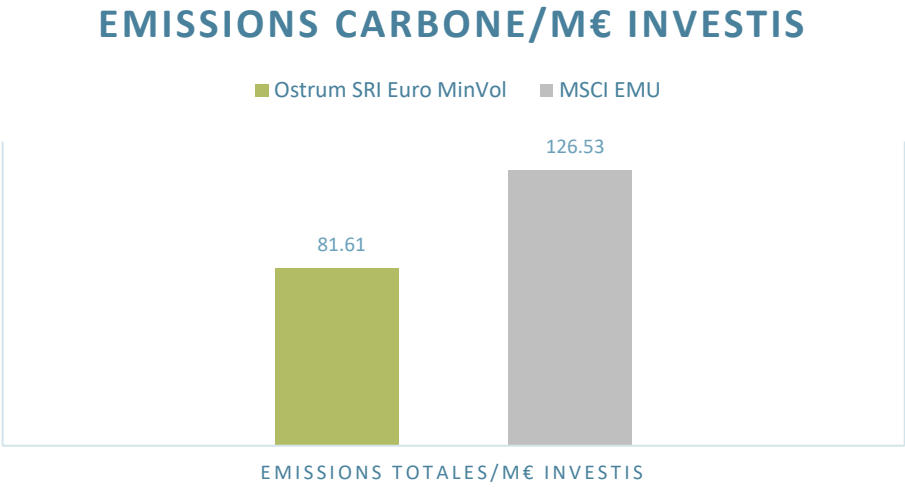
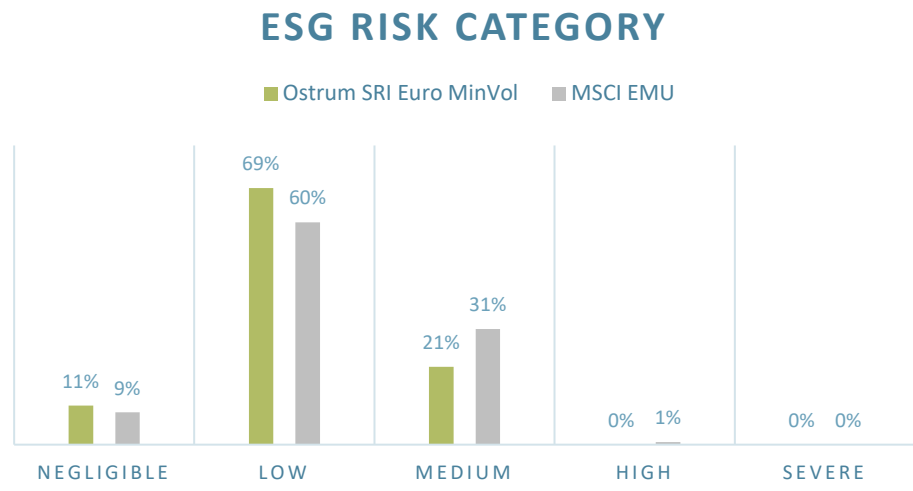
OSTRUM SRI EURO MINVOL EQUITY

Royal KPN NV	2.80
Getlink SE	2.06
Wolters Kluwer N.V.	2.01
Allianz SE	1.94
Orange SA	1.90
Terna S.p.A.	1.86
Redeia Corporacion SA	1.82
Sanofi SA	1.82
Aena SME SA	1.80
Thales SA	1.80

Source: Ostrum

RAPPORT ESG

OSTRUM SRI EURO MINVOL EQUITY



Source: Ostrum, Sustainalytics, au 30/04/2025. Le score de notation de risque ESG d'une entreprise est attribué à l'une des cinq catégories de risque ESG dans la notation de risque ESG 2/USD MILLION SALES.

Risque négligeable (score global de 0 à 9,99 points) : la valeur d'entreprise est considérée comme présentant un risque négligeable d'impacts financiers importants en raison de facteurs ESG - **Risque faible** (10 à 19,99 points) : la valeur d'entreprise est considérée comme présentant un faible risque de impacts financiers liés aux facteurs ESG - **Risque moyen** (20-29,99 points) : la valeur d'entreprise est considérée comme présentant un risque moyen d'impacts financiers significatifs liés aux facteurs ESG - **Risque élevé** (30-39,99 points) : la valeur d'entreprise est considérée comme présentant un risque élevé d'impacts financiers importants en raison de facteurs ESG - **Risque grave** (40 points et plus) : la valeur de l'entreprise est considérée comme présentant un risque élevé d'impacts financiers importants en raison de facteurs ESG - Plus le score est élevé, plus le risque d'impacts financiers importants est élevé guidés par les facteurs ESG. Les données carbone utilisées couvrent les Scope 1 et 2 (le Scope 3 n'est pas inclus). Données provenant de sources externes et informations non auditées et pouvant nécessiter des modifications ultérieures. Aucune responsabilité n'est acceptée par Ostrum quant à l'adéquation, l'exactitude, l'exhaustivité ou le caractère raisonnable de ces informations.

CARACTÉRISTIQUES : OSTRUM SRI EURO MINVOL EQUITY

Société de gestion	Natixis Investment Managers International		
Société de gestion par délégation	Ostrum Asset Management		
Dépositaire	Caceis Bank		
Nature juridique	SICAV de droit français		
UCITS/FIA	UCITS		
Date de création du fonds	9 avril 1993		
Durée d'investissement recommandée	5 ans		
ISIN	Classe d'actions I FR00140042V9	Classe d'actions R FR0000003188	Classe d'actions SI FR00140042W7
Devise de comptabilité	EUR		
Affectation des résultats	Capitalisation	Capitalisation	Capitalisation
Frais globaux (par an) ⁽¹⁾	0.75%	1.80%	0.45%
Souscription minimum initiale	50 000 EUR	Un dix millièrne d'action	25 000 000 EUR
Commission de souscription maximum ⁽²⁾	Néant	4%*	Néant
Commission de rachat maximum	Néant		
Commission de surperformance, taxes comprises	Néant		
Décimalisation en nombre d'action	Un dix-millième		
Valorisation	Chaque jour ouvrable en France		
Heure de centralisation	J 12h30 (heure de Paris)		

Extrait du prospectus de la SICAV. 1. Les « Frais Globaux » représentent la somme des « Frais de Gestion » et des « Frais d'Administration ». Base : Actif net.

2. Non acquis à l'OPCVM. D'autres classes d'actions sont disponibles à la souscription. Pour plus de détails, merci de vous référer au prospectus de la SICAV.

DISCLAIMER

Labels



Le label ISR a été lancé par le Ministère de l'Économie et des Finances en 2016. Il résulte d'un processus strict de labélisation mené par deux organismes indépendants (Afnor Certification et EY France). Le label vise à offrir une meilleure visibilité aux épargnants sur les produits ISR, tout en garantissant que leur gestion s'appuie sur des méthodologies solides avec une exigence de transparence forte et une information de qualité. Pour plus d'informations sur le label ISR, rendez-vous sur www.lelabelisr.fr.

Swing Pricing

Afin de protéger les porteurs du fonds, une méthode d'ajustement de la valeur liquidative avec un seuil de déclenchement a été mise en place. Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la société de gestion effectuera de tels ajustements.

Plus d'information sur cette méthode, dénommée swing pricing, sur le site www.ostrum.com.

Dispositif de plafonnement des rachats (« Gates »)

La Société de Gestion pourra mettre en oeuvre le dispositif dit des « Gates » permettant d'étaler les demandes de rachats des porteurs du Fonds sur plusieurs valeurs liquidatives dès lors qu'elles excèdent un certain niveau, déterminé de façon objective. Elle pourra décider de la non-exécution de l'ensemble des rachats sur une même valeur liquidative, indépendamment de la mise en oeuvre de la stratégie de gestion, en cas de conditions de marché « inhabituelles » dégradant la liquidité sur les marchés financiers et si l'intérêt des porteurs le commande.

Mentions légales

Ce document est destiné à des investisseurs professionnels, au sens de la Directive MIF 2. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Ostrum Asset Management.

Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Ostrum Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables.

Ostrum Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis et notamment en ce qui concerne la description des processus de gestion et ne constitue en aucun cas un engagement de la part de Ostrum Asset Management. Ostrum Asset Management ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les références à un classement, un prix ou à une notation d'un OPCVM/FIA ne préjugent pas des résultats futurs de ce dernier.

Le fonds mentionné dans le présent document a reçu l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et est autorisé à la commercialisation en France, ou est autorisé par la Commission de Surveillance et de Sécurité Financière du Luxembourg (CSSF) et/ou est autorisé à la commercialisation au Luxembourg. Préalablement à tout investissement, il vous appartient de vérifier si le fonds est autorisé à la commercialisation dans les autres pays concernés et si l'investisseur est légalement autorisé à souscrire dans ce fonds. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de (des) l'auteur (s) référencé(s). Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

Les caractéristiques, le profil de risque/rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un OPCVM/FIA sont décrits dans le DICI. Le DICI et les documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de Ostrum Asset Management. Le DICI doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. Dans l'hypothèse où un OPCVM/FIA fait l'objet d'un traitement fiscal particulier, il est précisé que ce traitement dépend de la situation individuelle de chaque client et qu'il est susceptible d'être modifié ultérieurement.

Pour obtenir un résumé des droits des investisseurs dans la langue officielle de votre juridiction, veuillez consulter la documentation légale disponible sur notre site internet www.ostrum.com.

Dans le cadre de sa politique de responsabilité sociétale et conformément aux conventions signées par la France, Ostrum Asset Management exclut des fonds qu'elle gère directement toute entreprise impliquée dans la fabrication, le commerce et le stockage de mines anti-personnel et de bombes à sous munitions.

La politique de vote par procuration et d'engagement, ainsi que le code de transparence, sont disponibles au lien suivant: www.ostrum.com/fr

Ostrum Asset Management

Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP-18000014 – Société anonyme au capital de 50 938 997 euros – 525 192 753 RCS Paris - TVA : FR 93 525 192 753 – Siège social : 43, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris - www.ostrum.com.



Ostrum Asset Management

Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP-18000014

Société anonyme au capital de 50 938 997 euros

525 192 753 RCS Paris – TVA : FR 93 525 192 753

Siège social : 43, avenue Pierre Mendès-France – 75013 Paris – www.ostrum.com

